



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Valère  
Lundi 07 juin 2021

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 7 juin 2021  
à la salle municipale, de 20 h à 21 h 28.

Sont présents: Monsieur Denis Bergeron  
Monsieur Guy Dupuis  
Madame Valérie Fortier  
Monsieur Jocelyn Jutras  
Monsieur Marcel Larochelle  
Monsieur Éric Morissette  
Monsieur Yvon Martel  
Monsieur Marc Plante

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Marc Plante, qui est le président  
de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit  
comme secrétaire de la réunion.

147-2021

Procédure exceptionnelle pour la séance du conseil

Le conseil de la Municipalité de Saint-Valère siège en séance ordinaire ce lundi  
7 juin 2021 et les conseillers et la conseillère sont tous physiquement présents.

**CONSIDÉRANT** le décret 433-2021 du 24 mars 2021 qui prolonge l'état sanitaire  
d'urgence pour une période de 10 jours et a refondu la majorité des règles sanitaires  
s'appliquant selon le palier d'alerte.

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020, le ministre a également pris  
certaines mesures afin de protéger la population et qui permet au conseil de siéger à  
huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance  
par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** que la région Mauricie-Centre du Québec est devenue, à partir du  
7 juin, un palier d'alerte jaune soit :

En **zone jaune ou verte**, la municipalité doit permettre la présence du public lors des  
séances du conseil,

Sauf : si la municipalité n'est pas en mesure d'accepter la présence du public en  
respectant les mesures sanitaires (2 mètres);

Si tous les membres du conseil assistent à la séance par un moyen de communication  
permis par l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 (ex : en visioconférence ou par  
téléphone).

Une municipalité qui refuse tout ou une partie du public doit publiciser la séance, dès  
que possible;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marcel Larochelle, appuyé par Guy Dupuis  
et résolu que le conseil accepte que la présente séance permette la présence du public en  
salle, selon une capacité maximale de 6 citoyens et le respect des mesures sanitaires en  
vigueur et qu'un enregistrement de la séance a été fait et est disponible dans les meilleurs  
délais, sur le site internet de la Municipalité.

148-2021

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que l'ordre du jour  
est adopté tel que lu.

149-2021

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 3 mai 2021.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le procès-verbal de  
l'assemblée du 3 mai 2021 est accepté tel que déposé.

150-2021

Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 10 mai 2021.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Guy Dupuis que le procès-verbal  
de l'assemblée extraordinaire du 10 mai 2021 est accepté tel que déposé.



No de résolution  
ou annotation

151-2021

Adoption des comptes.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Valérie Fortier que les comptes sont acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

152-2021

Dépôt du rapport du maire pour l'année 2020.

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire présente et dépose le rapport annuel de la Municipalité exposant les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2020;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Éric Morissette que le conseil accepte le dépôt du rapport du maire pour l'année 2020, tel que déposé.

153-2021

Adoption du règlement numéro 382-2021 remplaçant le règlement numéro 371-2019 sur la gestion contractuelle.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le conseil adopte le règlement numéro 382-2021 remplaçant le règlement numéro 371-2019 sur la gestion contractuelle.

154-2021

Adoption du règlement numéro 381-2021 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués sur le cours d'eau Hébert et sur la branche Champagne.

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Éric Morissette que le conseil adopte le règlement numéro 381-2021 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués sur le cours d'eau Hébert et sur la branche Champagne.

155-2021

Demande de soumission sur invitation pour l'enrobé bitumineux à chaud sur une partie du rang 12.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Yvon Martel que le conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour effectuer les travaux d'enrobé bitumineux à chaud sur une partie du rang 12. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porte la mention « **SOUMISSION RANG 12** » et ce, au plus tard le lundi 28 juin 2021 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 et seront étudiées à l'assemblée du conseil du lundi 5 juillet 2021.

156-2021

Taux de taxation distincts pour les producteurs forestiers reconnus.

**CONSIDÉRANT QUE** l'Assemblée nationale du Québec a adopté en mars 2020 la Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles (2020, c.7);

**CONSIDÉRANT QUE** cette Loi modifie notamment la Loi sur la fiscalité municipale pour y inscrire une nouvelle catégorie d'immeubles forestiers;

**CONSIDÉRANT QUE** cette Loi regroupe les propriétés forestières de 4 hectares et plus, dont la gestion est encadrée par un plan d'aménagement forestier rédigé par un ingénieur forestier et dont le propriétaire est enregistré comme producteur forestier auprès du ministère des Forêts, de la faune et des Parcs (MFFP);

**CONSIDÉRANT QUE** cette Loi permet aux municipalités de moduler le taux de taxation des boisés de leur territoire à l'intérieur d'une fourchette de 66 à 100 % du taux de base;

**CONSIDÉRANT QUE** cette mesure vise à encourager la mise en valeur des forêts privées et comporte également d'autres avantages pour promouvoir la mise en valeur des forêts privées :

- Favoriser l'encadrement professionnel de la gestion des boisés privés afin d'assurer le respect des règlements et des saines pratiques d'intervention en forêt;



Dépenses pour l'assemblée du lundi 5 juillet 2021  
selon les objets

Administration 100 :

Législation	240,00 \$
Gestion financière et administrative	11 930,53
Contribution employeur	8 363,31
Incendie	375,00
Quote-part	_____
Sécurité publique - police	_____
Salaires	18 360,55

Transport routier 300 :

Voirie	30 890,50
Éclairage des rues	638,64
Enlèvement de la neige	_____

Hygiène de milieu 400 :

Enlèvement des ordures	14 869,24
Bibliothèque	1 426,96
Loisirs	_____
Parc	2 017,81
Urbanisme	6 280,16
Fonds dépenses en immobilisation ameublement	_____
Fonds dépenses en immobilisation loisirs	_____
Fonds dépenses en immobilisation bâtiment	_____
Fonds dépenses en immobilisation voirie	9 383,95
Fonds dépenses en immobilisation machinerie	_____
Comité embellissement	_____
Journal	83,96

**TOTAL DES DÉPENSES**

**104 860,61 \$**





No de résolution  
ou annotation

156-2021

Taux de taxation distincts pour les producteurs forestiers reconnus (suite).

- Encourager les producteurs forestiers à réaliser plus d'investissements sylvicoles;
- Soutenir une occupation dynamique du territoire en misant sur les retombées économiques liées aux activités forestières;
- Accélérer le déclenchement de la mesure de remboursement de taxes foncières;
- Améliorer la rentabilité des travaux forestiers.

**CONSIDÉRANT QUE** cette mesure entrera progressivement en vigueur en 2021, 2022 et 2023 selon les municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du Plan d'action sur la mobilisation des propriétaires forestiers à la récolte de bois 2021-2024, une action est mise en place par le MFFP ayant comme objectif que 100 municipalités à l'échelle du Québec appliquent cette mesure, d'ici 2024;

**CONSIDÉRANT QUE** la position de l'Agence Forestière des Bois-Francs relativement à cette mesure découlant du peu de motivation de la part des municipalités à mettre en application cette mesure, car elles devront transférer ces réductions de taxes vers d'autres citoyens de leur communauté afin d'équilibrer leur budget;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Agence Forestière des Bois-Francs et ses partenaires croient que les municipalités doivent dénoncer cette situation dans laquelle l'application de cette nouvelle Loi en place;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marcel Larochelle, appuyé par Denis Bergeron, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Valère déclare qu'elle dénonce cette mesure mise en place par l'Assemblée nationale, car il s'agit en fait d'une orientation gouvernementale dont l'application a été transmise aux municipalités.

157-2021

Autorisation dépenses pour les travaux d'asphaltage du rang Courtois.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise les dépenses pour les travaux de réparation et d'asphaltage du rang Courtois pour un montant maximal de 300 000 \$.

158-2021

Acceptation cotation réparation d'asphalte pour les rangs 10 et 11.

**ATTENDU QUE** la Municipalité a demandé à 3 entreprises des cotations pour la réparation de l'asphalte des rangs 10 et 11;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu 3 cotations pour la réparation de l'asphalte des rangs 10 et 11, soit celle de Pavage Veilleux (1990) inc au montant de 13 041,60 \$ celle de Sintra inc. au montant de 19 188,86 \$ et celle de Smith Asphalte inc. au montant de 34 493,62 \$ avant taxes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise la cotation pour la réparation d'asphalte des rangs 10 et 11 de l'entreprise Pavage Veilleux (1990) inc. au montant de 13 041,60 \$, avant taxes.

159-2021

Remerciement au Ministre monsieur François Bonnardel, au Ministre monsieur André Lamontagne et au député monsieur Éric Lefebvre.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Yvon Martel que le conseil tient à remercier le Ministre des Transports, monsieur François Bonnardel, le Ministre responsable de la région Centre-du-Québec, monsieur André Lamontagne, ainsi que le député d'Arthabaska, monsieur Éric Lefebvre, pour l'aide financière de 20 000 \$ pour les travaux dans une partie du rang Landry dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

160-2021

Autorisation dépenses pour les travaux du rang Landry.

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise les dépenses pour les travaux d'une partie du rang Landry au montant maximal de 60 000,00 \$ suite à la confirmation de la subvention PAARRM.



No de résolution  
ou annotation

- 161-2021 Autorisation d'achat de membrane pour le rang Landry.  
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Eric Morissette que le conseil autorise l'achat de la membrane pour le rang Landry au montant maximal de 8 000,00 \$.
- 162-2021 Protection additionnelle d'assurance soit le C-21 ainsi que le cyberrisques.  
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, à signer la proposition d'assurance pour la protection additionnelle soit le C-21 ainsi que le cyberrisques.
- 163-2021 Acceptation de la cotation de la compagnie Vert-Tige pour l'aménagement paysagé du pavillon.  
Il est proposé par Eric Morissette et appuyé par Valérie Fortier que le conseil accepte la cotation pour l'ajout de l'aménagement paysager du pavillon et de quelques plantes situées au bureau administratif, de l'entreprise Vert Tige Aménagement inc, au montant de 2 605 \$ avant taxes.
- 164-2021 Renouvellement du contrat d'entretien de la climatisation auprès de l'entreprise Climatisation Confort Courtois inc.  
Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, à signer le contrat d'entretien de la climatisation auprès de l'entreprise Climatisation Confort Courtois inc. et d'effectuer les versements, tel que convenu dans le contrat.
- 165-2021 Date pour la journée Normand Maurice 2021.  
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le choix de date pour la journée Normand Maurice soit déterminé selon les disponibilités majoritaires des membres du conseil, parmi la liste de date proposées par l'organisme Laurentide Re/Source inc.
- 166-2021 Remboursement des frais d'intermunicipalisation suite à l'annulation exceptionnelle du Camp de jour de Saint-Valère pour l'année 2021.  
**ATTENDU QUE** le Camp de jour de Saint-Valère est annulé pour l'année 2021;  
**ATTENDU QUE** plusieurs parents ont inscrits leur(s) enfant(s) au Camp de jour des municipalités alentours;  
**ATTENDU QUE** certaines municipalités ont des frais d'intermunicipalisation;  
**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Eric Morissette que le conseil autorise le remboursement, sur présentation des preuves justificatives, de 50 % des frais d'intermunicipalisation, suite à l'annulation exceptionnelle du Camp de jour de Saint-Valère pour l'année 2021.
- 167-2021 Autorisation pour l'embauche d'un employé au Camp de jour Les Trésors de Sam (Saint-Samuel) pour l'intermunicipalisation 2021.  
**ATTENDU QUE** le Camp de jour de Saint-Valère est annulé pour l'année 2021;  
**ATTENDU QUE** plusieurs parents ont inscrits leur(s) enfant(s) au camp de jour Les Trésors de Sam, situé à Saint-Samuel, comme alternative au camp de Saint-Valère;  
**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Valérie Fortier d'autoriser l'embauche de Madame Cinthya Chamard comme animatrice au camp de jour Les Trésors de Sam, pour l'été 2021.  
**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras est autorisé à signé le contrat et les documents pour la réalisation de ce dossier.
- 168-2021 Demande de madame Sonia Desrochers pour l'acquisition du terrain secteur Croteau.  
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Valérie Fortier que le conseil mets à l'étude la demande de madame Sonia Desrochers pour l'acquisition du lot # 5 722 026 situé dans le secteur Croteau puisque le conseil désire vérifier avec le voisin immédiat s'il pourrait avoir de l'intérêt pour le dit terrain.



No de résolution  
ou annotation

169-2021

Indication des numéros de porte du 1638, 1650, 1658 et 1664, route 161.

**ATTENDU QUE** les numéros de porte du 1638, 1650, 1658 et 1664, route 161 sont situés sur une ancienne portion de la route 161 pouvant porter à confusion pour les personnes de l'extérieur de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Éric Morissette que les numéros de porte du 1638, 1650 et 1658 soient ajoutés sur les pancartes d'indications municipales en bordure de la route 161, que les numéros de porte du 1662, 1664 et 1672 soient mis sur des piquets le long de la route 161 et que le conseil autorise les dépenses relatives à l'installation de ces indications.

170-2021

Demande d'appui pour créer au Canada un service d'appel (988) pour personne suicidaire.

**ATTENDU QUE** le taux de suicide alarmant au Canada représente une crise nationale en matière de santé, la Chambre demande au gouvernement d'agir immédiatement, en collaboration avec les provinces, pour regrouper tous les services d'écoute téléphonique pour la prévention du suicide en un seul service national accessible à tous les Canadiens, au moyen d'un numéro à trois chiffres facile à mémoriser (988), qui ont besoin d'aide.

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Yvon Martel que le conseil appui la demande afin de créer un tel service d'appel 988, au Canada, pour personne suicidaire.

171-2021

Autorisation pour utiliser le clignotant vert des pompiers en service.

**ATTENDU QUE** l'aménagement des routes ne favorise pas le dépassement sur le territoire de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la circulation est fluide sur le territoire de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Marcel Larochelle, appuyé par Denis Bergeron, que le conseil n'a pas l'intention d'autoriser l'utilisation du clignotant vert des pompiers en service, sur le territoire de la Municipalité.

172-2021

Achat d'une pompe à diesel.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise l'achat d'une pompe à diesel pour un montant maximal de 500 \$.

173-2021

Autorisation des dépenses pour la préparation d'une esquisse du futur garage municipal.

Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise les dépenses relatives à la préparation de l'esquisse pour le futur garage municipal au montant maximal de 1 000 \$.

174-2021

Autorisation pour l'embauche d'un opérateur de camion et manœuvre à l'entretien des travaux publics.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise l'embauche de l'opérateur de camion et manœuvre à l'entretien des travaux publics, monsieur Stéphane Proulx, à 25 \$ de l'heure, 36 h par semaine et avec une période de probation de 3 mois.

175-2021

Demande de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ) de Saint-Valère pour le réaménagement des équipements du parc.

**ATTENDU QUE** le maire monsieur Marc Plante ainsi que de directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras ont rencontré le président monsieur Gaston Vigneault ainsi que le vice-président monsieur Noël Bélanger pour la possibilité d'un réaménagement du jeu de pétanque ainsi que de l'installation de la nouvelle balançoire;

**ATTENDU QUE** le comité de la FADOQ de Saint-Valère a déposé un plan pour le réaménagement de l'ensemble du parc;





No de résolution  
ou annotation

175-2021

Demande de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ) de Saint-Valère pour le réaménagement des équipements du parc (suite).

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Éric Morissette que le conseil mets à l'étude la demande de la FADOQ pour le réaménagement des équipements du parc afin d'analyser un plan d'ensemble de tous les équipements.

176-2021

Résolution pour exprimer notre solidarité et honorer les victimes trouvées sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique.

**CONSIDÉRANT** la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

**CONSIDÉRANT** les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

**CONSIDÉRANT** le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

**CONSIDÉRANT** l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Valérie Fortier:

**QUE** le conseil exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

**QUE** le conseil salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

**QUE** le conseil exprime sa solidarité avec les 11 nations autochtones du Québec et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens.

177-2021

Rencontre annuelle sur le développement régional tenu le jeudi 10 juin 2021 de 9h à 12h.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise la participation du Maire, monsieur Marc Plante, ainsi que du conseiller, monsieur Marcel Larochelle, à la rencontre annuelle sur le développement régional, tenu le jeudi 10 juin 2021 de 9 h à 12 h.

178-2021

Entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska et désignation de Félix Hamel-Small.

**CONSIDÉRANT** le projet d'entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska relativement à l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Valère;

**CONSIDÉRANT** les modalités applicables à ce service d'inspection;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Valérie Fortier, appuyé par Éric Morissette, il est résolu :

**QUE** la Municipalité de Saint-Valère désigne monsieur Félix Hamel-Small, à titre de personne désignée au sens de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales et de fonctionnaire responsable pour l'application et l'émission des permis prévus par la réglementation d'urbanisme, incluant les permis de puits et d'installation septique;

**QUE** la Municipalité de Saint-Valère s'engage à souscrire et maintenir en vigueur une assurance responsabilité civile, incluant celle relative à l'erreur ou l'omission, pour la fourniture de ce service par la MRC d'Arthabaska



No de résolution  
ou annotation

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

151-2021, 155-2021, 157-2021, 158-2021, 160-2021, 161-2021, 162-2021,  
163-2021, 164-2021, 165-2021, 166-2021, 167-2021, 169-2021, 172-2021,  
173-2021, 174-2021, 178-2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de juin  
deux mil dix-vingt et un.

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance.

Le directeur général donne lecture de la correspondance.

Alain Rayes, Député fédéral Richmond-Arthabaska : Demande d'appui à la ligne 988  
François Gardner, Agent de développement des communautés : Gala ValorisAction  
Centre comm. St-Samuel : Embauche d'un employé pour l'intermunicipalisation  
exceptionnelle du Camp de jour 2021.

Ministre des Transports : Aide financière pour le programme d'aide à la voirie locale.

FADOQ : Esquisse de l'aménagement du Parc

Société prot.anim. d'Arthab. (SPAA) : Compte-rendu des services d'avril 2021.

SAAQ : Préavis de vérification mécanique.

Min. Affaires munic. Québec (MAMHQ) : Quote-part et partage de la croissance  
d'un point de la taxe de vente du  
Québec.

Mutuelle des munic. du Québec (MMQ) : Ristourne 2020

L'Appui Centre-du-Québec : Guide «Parents vieillissants, parlons-en !»

Assoc. proches aidants du C-du-Québec: Guide d'accompagnement pour les familles.

Mères au front Érable et Bois-Francs : Lettre et affiches sur les changements  
climatiques et le courage politique.

Ser. d'interv. d'urgence Québec (SIUCQ): Lettre de la directrice générale et  
invitation à devenir membre.

Revue/Dépliants : Quoru, Construire, Urba, Constas, Le mensuel de Saint-Valère.





No de résolution  
ou annotation

179-2021

Clôture de la séance.

Il est proposé à 21 h 28 par Denis Bergeron que la séance est levée.

Je, Marc Plante, maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante  
Maire

Marc Plante  
Maire

Jocelyn Ntras,  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier

